

Réf: Dossier N° : 82045

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ATELIER SANTA MARIA »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, AGBAN, 06 BP 480  
ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mars 2020, et enregistrés au CEPICI le 16 Mars 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ATELIER SANTA MARIA » .

Objet: la confection et vente d'objets d'art religieux, travaux bâtiment et broderie sur tous supports...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, AGBAN, 06 BP 480  
ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur TOUBOUI BI ZAN BERNARD ARMAND.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-05289 du 16/03/2020 au Tribunal du Commerce  
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°04437 du 16/03/2020

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

